

Lexique du Tourisme Durable

Table des matières

ACCESSIBILITÉ (Handicap).....	3
BIENS COMMUNS	4
BIODIVERSITÉ.....	5
CHAÎNE DE VALEURS	6
CIRCUIT COURT	7
COMMERCE ÉQUITABLE.....	8
CONFLIT D'USAGE	9
CYCLE DE VIE.....	10
DÉCHET (ZÉRO, VALORISATION, RÉDUCTION...)	11
DÉVELOPPEMENT DURABLE	13
DÉVELOPPEMENT LOCAL.....	14
ÉCOMOBILITÉ (ALTERNATIVE, DOUCE, ACTIVE...)	15
ÉCONOMIE CIRCULAIRE	17
ÉCOTOURISME.....	18
ESPACE NATUREL SENSIBLE - ENS	20
FINANCE RESPONSABLE	22
FLUX TOURISTIQUE	23
GAZ À EFFET DE SERRE.....	24
GREENWASHING	25
HOSPITALITÉ.....	26
INACTION (TRIANGLE DE L')	27

INCLUSION	28
INDICATEURS.....	29
INTER-MODALITÉ.....	30
LABELS (ÉCORESPONSABLES)	31
NOUVEAUX RÉCITS.....	32
NUMÉRIQUE RESPONSABLE.....	33
PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL – PCAET	34
PRÉSERVATION	35
PROXIMITÉ (Tourisme de)	36
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES – RSE.....	37
SLOW TOURISME.....	39
SOBRIÉTÉ.....	40
TRANSPARENCE.....	42

Fiche rédigée par Sonia GODARD - Mars 2024

ACCESSIBILITÉ (Handicap)

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

L'accessibilité signifie avoir les conditions nécessaires pour réduire ou éliminer les barrières qui entravent la participation active et efficace des personnes vivant avec un handicap, et ce à égalité avec les autres personnes.

Elle doit prendre en compte les 4 principales déficiences : auditive, mentale, motrice, visuelle

L'accessibilité ne concerne pas uniquement les personnes handicapées, mais également un public bien plus large pouvant se trouver momentanément en situation de handicap (famille avec jeunes enfants, personnes âgées, accidentées...). Enfin, elle doit prendre en considération la globalité du "parcours client".

EN SAVOIR PLUS

La loi accessibilité impose des règles aux établissements recevant du public (ERP) pour les rendre accessibles à tous. Pour aller plus loin, la marque « Tourisme & Handicap » propose un référentiel plus exigeant afin d'améliorer le confort de ce public

LIENS UTILES

- [Tourisme et Handicap](#)
- [Gouvernement – L'accessibilité des établissements recevant du public \(ERP\)](#)

EN ANJOU

- [Centre de ressources accessibilité - Anjou Tourisme](#)
- La labellisation "Tourisme & Handicap" est possible en Anjou grâce à un binôme [composé d'Anjou tourisme](#) et un représentant d'une association de personnes handicapées.

VOIR AUSSI

- INCLUSIONINCLUSION

BIENS COMMUNS

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Les communs ou biens communs sont des ressources matérielles ou immatérielles, publiques ou privées, dont nous décidons collectivement qu'elles doivent être accessibles et/ou gérées « en commun, au service du bien commun ».

(Source : Cécile Renouard 2012)

EN SAVOIR PLUS

Dans le contexte du tourisme : valorisation et préservation des ressources et des intérêts collectifs liés au tourisme, tout en minimisant les impacts négatifs sur les communautés locales, l'environnement et la culture. Il s'agit de promouvoir un tourisme responsable et durable qui bénéficie à tous les acteurs impliqués tant au niveau local que global.

EN ANJOU

- PNR
- Mission Val de Loire
- Zones Natura 2000
- ENS du département
- La Loire Patrimoine Mondial de l'UNESCO
- AOC vignoble Anjou-Saumur
- Inscription des monuments historiques (châteaux)

BIODIVERSITÉ

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux. Bien que la biodiversité soit aussi ancienne que la vie sur Terre, ce concept n'est apparu que dans les années 1980.

La biodiversité répond directement aux besoins primaires de l'Homme en apportant oxygène, nourriture et eau potable. Elle contribue également au développement des activités humaines en fournissant matières premières et énergies.

EN SAVOIR PLUS

La biodiversité est définie par la Convention sur la diversité biologique comme « *la variabilité des êtres vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie : cela comprend la diversité au sein des espèces, ainsi que celle des écosystèmes* » (art. 2).

Les scientifiques distinguent trois niveaux d'organisation :

- La diversité écologique (les écosystèmes) ;
- La diversité spécifique (les espèces) ;
- La diversité génétique (les gènes).

LIENS UTILES

- Office français de la biodiversité : <https://www.ofb.gouv.fr/quest-ce-que-la-biodiversite>
- Fresque de la biodiversité : <https://www.fresquedelabiodiversite.org/>
- WWF – rapport Planète vivante: <https://www.wwf.fr/vous-informer/actualites/rapport-planete-vivante-2020>
- Cahier Biodiv 2050 – D'un tourisme de masse vers un tourisme durable, la biodiversité opportunité de restructuration des filières – CDC Biodiversité <https://www.cdc-biodiversite.fr/publications/dun-tourisme-de-masse-vers-un-tourisme-durable-2021-revue22/>

EN ANJOU

- Fédération de protection de l'environnement et du patrimoine en Maine-et-Loire : <https://fne-anjou.org/>
- Ligue de protection des Oiseaux - Anjou : <https://lpo-anjou.org/>
- Château d'Angers : <https://www.chateau-angers.fr/decouvrir/proteger-la-biodiversite-l-autre-mission-du-monument>

VOIR AUSSI

- ESPACE NATUREL SENSIBLE - ENS

CHAÎNE DE VALEURS

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

La chaîne de valeur est un outil stratégique permettant aux entreprises d'identifier les activités génératrices de valeur au sein de l'organisation interne qu'elles ont développées.

La chaîne de valeur du tourisme représente les différentes étapes et acteurs impliqués dans le processus de création, de livraison, et de consommation de produits touristiques. Elle englobe l'ensemble des activités et des services nécessaires pour satisfaire les besoins des voyageurs (hôtels, restaurants, agences de location de voitures, compagnies de transport, tour-opérateurs, agences de voyage, commerces, organismes de promotion touristiques, activités touristiques, plateformes de réservation en ligne, etc.)

EN SAVOIR PLUS

Approfondissement sur la Chaîne de valeurs du tourisme durable : intégration des principes de durabilité environnementale, sociale et économique dans toutes les étapes et pour tous les acteurs de la chaîne du tourisme. Elle vise à minimiser les impacts négatifs du tourisme sur l'environnement, à promouvoir le bien-être des communautés locales et à favoriser une économie touristique équitable.

LIENS UTILES



- [Le SDDT d'Anjou Tourisme explique la chaîne de valeur du tourisme de manière graphique.](#)
- [Tourisme durable en France, vers quelles directions ?](#)

EN ANJOU

Dans le cadre du Passeport Vert en Anjou :

- Projets de création de séjours sans voiture
- Création d'un kit éco-gestes à destination des professionnels
- Sensibilisation des professionnels aux principes de la RSE

- Accompagnement des évènements vers un label écoresponsable REEVE

CIRCUIT COURT

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Le circuit court est la commercialisation d'un produit ou service avec au maximum 1 seul intermédiaire entre le producteur et le client.

EN SAVOIR PLUS

La notion de circuit court est souvent confondue avec la notion de proximité qui sont pourtant deux notions différentes. En effet, la proximité est mesurée en kilomètre tandis que le circuit court est mesuré par le nombre d'intermédiaire entre le producteur et le client.

EN ANJOU

Les outils de la place de marché eRESA et le site anjou-tourisme.com qui permettent la vente directe entre le prestataire et le touriste :

- www.anjou-tourisme.com
- [Vendre en ligne avec la place de marché eRESA](#)
- [La ruche qui dit Oui !](#)
- [Les Paniers bio-solidaires](#)
- La Box Anjou

VOIR AUSSI

- DÉVELOPPEMENT LOCAL

COMMERCE ÉQUITABLE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Le commerce équitable est basé sur des échanges commerciaux intégrant des valeurs sociales, économiques et environnementales. Parmi ces valeurs nous retrouvons : transparence et responsabilité de tous les acteurs, juste rémunération des producteurs, des conditions de travail respectueuses du bien-être des travailleurs ; pratiques respectant la biodiversité.

EN SAVOIR PLUS

« Le commerce équitable est un partenariat commercial, fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète. Les organisations du commerce équitable (soutenues par les consommateurs) s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel. »

FINE, 2001

LIENS UTILES

- <https://www.commerceequitable.org/wp-content/uploads/charte-internationale-du-ce-2018.pdf>
- Commerce équitable France - www.commerceequitable.org
- <https://www.territoires-ce.fr/> territoire de commerce équitable
- [ATES \(Association pour un Tourisme Equitable et Solidaire\)](#)

EN ANJOU

- La marque de territoire "Produit en Anjou" est engagée au plan local, sociétal, éthique, économique et environnemental ; valeurs communes avec le commerce équitable.
- [Artisans du Monde Angers – Actualités locales](#)

VOIR AUSSI

- CIRCUIT COURT

CONFLIT D'USAGE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Le conflit d'usage désigne un conflit entre des acteurs qui utilisent une ressource ou un espace commun. Leur désaccord porte sur des usages et pratiques contradictoires ne permettant pas aux deux acteurs de coexister dans le même espace ou de profiter de la même ressource.

Pour des raisons environnementales ou sociétales, les deux pratiques ne peuvent coexister sans une concertation collective dans le meilleur des cas ou à défaut dans un cadre réglementaire.

EN SAVOIR PLUS

Le cadre réglementaire doit venir protéger le plus impacté par les pratiques, prioriser les activités en tenant compte de la limitation des espaces adaptés à la pratique et des ressources disponibles.

EN ANJOU

- Les périodes de sécheresses arrivent de plus en plus tôt dans l'année et sont de plus en plus importantes. L'arrivée de touristes sur certains secteurs touristiques augmente le besoin en eau de ces lieux tandis qu'en parallèle des mesures restrictives sont imposées aux agriculteurs ainsi qu'aux habitants pouvant entraîner des conflits entre population locale et touristes.

CYCLE DE VIE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

L'analyse du cycle de vie (ACV) est une méthode d'évaluation normalisée permettant de réaliser un bilan environnemental d'un système (produit, service, entreprise ou procédé) sur l'ensemble de son cycle de vie ; de l'extraction des matières premières jusqu'à son traitement en fin de vie (mise en décharge, recyclage...), en passant par ses phases d'usage, d'entretien et de transport.

(Source = Wikipédia)

EN SAVOIR PLUS

L'ACV permet de quantifier l'impact environnemental d'un système afin de dégager des pistes d'écoconception ou d'amélioration du bilan environnemental de ce système.

Cette procédure permet également de comparer du point de vue environnemental deux systèmes ayant la même fonction, à quantité de service rendu égale.

LIENS UTILES

- [Pôle écoconception](#)
- [L'Affichage environnemental](#)

EN ANJOU

- L'ADECC

VOIR AUSSI

- ÉCONOMIE CIRCULAIRE

DÉCHET (ZÉRO, VALORISATION, RÉDUCTION...)

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Un déchet correspond à tout matériau, substance ou produit qui a été jeté ou abandonné car il n'a plus d'utilisation précise.

EN SAVOIR PLUS

Ce que l'on considère comme un déchet peut toutefois présenter un intérêt par la manière dont il est traité, l'usage qui pourra en être fait : c'est la valorisation. La valorisation consiste dans "le réemploi, le recyclage ou toute autre action visant à obtenir, à partir des déchets, des matériaux réutilisables ou de l'énergie" (loi du 13 juillet 1992).

Le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas. Pour limiter ses déchets, il est recommandé de suivre la règle des 5R :

- **Refuser** : les choses dont on n'a pas besoin, les objets à usage unique, et les objets non revalorisables.
- **Réduire** : n'acheter que les quantités nécessaires, éviter les gaspillages.
- **Réutiliser** : préférer les objets réutilisables, acheter d'occasion, emprunter ou louer, réparer, vendre ou donner ce qui ne nous sert plus.
- **Recycler** : recycler les objets ou matières revalorisables.
- **Rendre à la terre** : composter la matière organique.

LIENS UTILES

- L'ADEME "[Qu'est-ce qu'un déchet ?](#)"
- Sénat : [Les nouvelles techniques de recyclage et de valorisation des déchets ménagers et des déchets industriels banals](#)
- [Zéro Waste France](#)
- [Concours Design Zéro Déchet](#) - l'édition 2023 était consacrée au tourisme durable.
- Article de Caroline sur les déchets dans le tourisme

EN ANJOU

La gestion des déchets est une compétence des EPCI :

- [ADECC – Economie circulaire et collaborative](#)
- [Gestion des déchets CCALS](#)
- [Anjou Bleu – Gestion des déchets de Loire](#)
- [Saumur Val de Loire - Gérer mes déchets](#)
- [3RD'Anjou](#)
- [Angers Loire Métropole](#)
- [Mauges Communauté](#)
- [Osez Mauges - Gérer ses déchets exceptionnels](#)

VOIR AUSSI

- ÉCONOMIE CIRCULAIRE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Le développement durable est la notion qui définit le besoin de transition et de changement dont a besoin notre planète et ses habitants pour vivre dans un monde plus équitable, en bonne santé et en respectant l'environnement, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

EN SAVOIR PLUS

L'ONU a traduit l'application du développement durable par 17 objectifs répondant aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.

LIENS UTILES

- [Les 17 objectifs du développement durable de l'ONU](#)

EN ANJOU

- [La démarche Passeport Vert d'Anjou Tourisme](#)
- ISO 14001
- Le réseau REEVE et les événements éco-engagés
- [Présentation de l'engagement Démarche RSE / RSO](#)
- [Les labels écoresponsables](#)

VOIR AUSSI

- RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES – RSE

DÉVELOPPEMENT LOCAL

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Le développement local est une **dynamique économique, sociale, culturelle et institutionnelle concertée et impulsée par des acteurs locaux** (individuels et collectifs — collectivités locales, acteurs économiques, organisations de la société civile, services de proximité et administrations déconcentrées de l'État) **sur un territoire donné. L'objectif étant de valoriser ce territoire à travers la conduite de différentes actions** (une mise en relation entre les acteurs locaux, une étude des besoins et attentes des habitants, une valorisation de leurs projets et initiatives).

EN ANJOU

- [Le schéma touristique 2022 – 2028](#) constitue la ligne de conduite du développement touristique en Anjou
- [Les produits labellisés créés en Anjou](#)

VOIR AUSSI

- PROXIMITÉ (Tourisme de)

ÉCOMOBILITÉ (ALTERNATIVE, DOUCE, ACTIVE...)

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

L'écomobilité induit un déplacement physique d'un point A à un point B, qui n'a pas ou a peu d'impact carbone.

On retrouve ainsi la mobilité douce ou active, qui désigne l'ensemble des modes de déplacement ayant uniquement recours à l'énergie humaine (la marche, le vélo, la trottinette, le roller ; mais aussi l'âne, le poney, le cheval, le kayak, le canoë...), et la mobilité décarbonée qui désigne l'ensemble des modes de transports et des solutions permettant de se déplacer en produisant peu d'émissions de gaz à effet de serre (voiture électrique, vélos à assistance électrique, transport en commun, covoiturage, autopartage, etc.).

EN SAVOIR PLUS

Selon l'ADEME l'écomobilité constitue la capacité à repenser nos déplacements pour :

- limiter le recours systématique à la « voiture solo » (l'autosolisme !) et privilégier les usages partagés de la voiture
- utiliser les modes de transport économes en énergie, en CO₂, en coût ;
- privilégier les transports collectifs (bus, tramway, métro, train) et les modes partagés (vélos en libre-service, autopartage, covoiturage)

L'écomobilité touristique désigne l'ensemble des **produits, services et équipements dédiés au transport** et à la mobilité à destination de la clientèle touristique ET permettant de **réduire les impacts sur l'environnement**.

L'écomobilité touristique doit être envisagée comme une **réponse concrète aux besoins et attentes des clientèles touristiques**, que ceux-ci soient exprimés ou non, afin d'espérer **modifier des habitudes de mobilité** souvent bien ancrées.

L'écomobilité touristique est donc une **invitation à reconsidérer le rapport au transport** et à la mobilité, dans une optique touristique, en **ne dégradant d'aucune manière la qualité de l'expérience touristique** qui doit en résulter.

LIENS UTILES

- ADEME "L'écomobilité : repenser nos déplacements" : https://presse.ademe.fr/files/plaquette_ecomobilit%C3%A9_vf.pdf

EN ANJOU

- Plan départemental de mobilité
- Schéma directeur cyclable
- Dispositifs de financement d'écomobilité
- Les circuits vélo en Maine-et-Loire
- Klaxit : plateforme de covoiturage

VOIR AUSSI

- GAZ À EFFET DE SERRE
- SLOW TOURISME
- INTER-MODALITÉ

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

L'économie circulaire est un modèle économique qui vise à :

- Répondre aux enjeux de préservation des ressources, de notre environnement, de notre santé,
- Permettre le développement économique et industriel des territoires,
- Réduire les déchets et le gaspillage.

EN SAVOIR PLUS

Elle vise à passer d'une société du tout jetable, basé sur une économie linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter) vers un modèle économique circulaire (écoconcevoir, consommer responsable, allonger la durée de vie du produit en réparant ou réutilisant, trier/recycler). Les enjeux de l'économie circulaire sont à la fois environnementaux, économiques et sociaux.

LIENS UTILES

- [Gouvernement – L'économie circulaire](#)

EN ANJOU

- [CCI de Maine et Loire – L'économie circulaire en Pays de la Loire](#)
- [L'ADECC \(Association pour le Développement de l'Economie Circulaire et Collaborative\)](#)

VOIR AUSSI

- DÉCHET (ZÉRO, VALORISATION, RÉDUCTION...)

ÉCOTOURISME

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

L'écotourisme « consiste à voyager de manière responsable dans des sites naturels, en préservant l'environnement (pris dans son sens large), le bien-être des populations locales et possède des composantes éducatives et de médiation à l'environnement. »

(Source : Déclaration de Québec (Sommet Québec, ONU, 2002))

L'écotourisme est souvent associé au tourisme vert ou au tourisme en espace naturel.

EN SAVOIR PLUS

L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) fait de l'écotourisme l'une des branches du "tourisme durable" : l'écotourisme tend à minimiser l'impact sur l'environnement pour le préserver à long terme. Mais il est davantage centré sur la découverte des écosystèmes et implique une participation active des populations locales et des touristes à la sauvegarde de la biodiversité. Il se pratique dans la nature, en petits groupes, au sein de petites structures.

Selon l'ADEME et ADN Tourisme, l'écotourisme comprend les critères particuliers suivants :

- La pédagogie à l'environnement, la nature, l'écologie, les enjeux climatiques...
- La médiation (choix des moyens, des supports, expression des contenus... adaptés aux types de visiteurs)
- L'usage des mobilités bas carbone
- La contribution active à la protection et à la connaissance des patrimoines naturels (principalement) et culturels

L'écotourisme est identifié comme l'une des formes émergentes de tourisme financée par le volet 3 du Fonds tourisme durable en 2023.

LIENS UTILES

- <https://www.geo.fr/environnement/ecotourisme-41139>
- Exemples de séjours et définitions : www.ecovoyageurs.com

EN ANJOU

Quelques acteurs engagés en écotourisme en Anjou : le Bioparc labellisé Iso 14001 et refuge LPO, le PNR Loire-Anjou-Touraine qui propose des actions de médiations autour du patrimoine naturel, la chaîne Slow Village qui se positionne sur une offre écotouristique, les campings Huttopia. Réseau Accueil paysan, Bienvenue à la ferme.

L'ESTHUA pilote à Saumur une licence professionnelle Tourisme – parcours découverte de l'environnement et Ecotourisme

VOIR AUSSI

- SLOW TOURISME

ESPACE NATUREL SENSIBLE - ENS

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Un espace naturel sensible (ENS) est un espace dont le caractère naturel est menacé et rendu vulnérable, actuellement ou potentiellement, soit en raison de la pression urbaine ou du développement des activités économiques ou de loisirs, soit en raison d'un intérêt particulier eu égard à la qualité du site ou aux caractéristiques des espèces végétales ou animales qui s'y trouvent. Créés par le département, ils permettent à celui-ci d'élaborer et de mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public de ces espaces naturels.

EN SAVOIR PLUS

Le Département a la possibilité -sous certaines conditions prévues par le code de l'urbanisme :

- d'acquérir directement ces terrains (par offre amiable ou exercice du droit de préemption - DPENS)
- de les préserver par le biais de conventions avec les propriétaires des sites.
- d'instituer une part départementale de la taxe d'aménagement (TA) pour le financement des ENS et appliquer le régime des espaces boisés classés (EBC) en l'absence de plan local d'urbanisme (PLU, PLUi) pour préserver les bois, forêts et parcs en ENS.

LIENS UTILES

- https://www.departements.fr/wp-content/uploads/2016/11/ENS_2015V1_0.pdf

EN ANJOU

L'Anjou compte 89 ENS. Ils représentent un patrimoine remarquable d'une surface totale de 72 300 hectares. Parmi les ENS emblématiques, la vallée de la Loire et les basses vallées angevines font l'objet d'une attention et d'une réflexion particulières.

Le département organise chaque année de février à novembre les Rendez-vous nature en Anjou pour découvrir la richesse du patrimoine naturel du département.

- Carte des ENS en Anjou : <https://www.maine-et-loire.fr/aides-et-services/environnement-et-amenagement/carte-ens>
- Rendez-vous Nature en Anjou : <https://nature.maine-et-loire.fr/decouvrir-et-se-divertir/rendez-vous-nature-en-anjou>

VOIR AUSSI

- ÉCOTOURISME
- PRÉSERVATION

FINANCE RESPONSABLE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

La finance et les financements responsables visent à soutenir des acteurs économiques qui ont un impact positif sur les aspects environnementaux, sociétaux, et de gouvernance.

Il peut s'agir :

- d'investissements socialement responsable, fonds privés (banque, fonds d'investissement) et publics (collectivités, agences d'Etat type Ademe) ;
- de finance solidaire qui provient de l'épargne ;
- de financement participatif, qui repose sur du financement de citoyen à citoyen.

LIENS UTILES

- <https://www.financeresponsible.com/>

EN ANJOU

Il existe plusieurs possibilités de financement à destination des porteurs de projets touristiques :

- Banque responsable (Crédit Coopératif, La Nef)
- Collectivités (Région Pays de la Loire, Département du Maine-et-Loire)
- Agences d'État (ADEME, Cerema, CAF)
- Associations (Adie - microcrédit, France Active, Cigales...)
- Les dispositifs financiers du départements demandent un engagement pour la transition écologique
- Fonds tourisme durable de l'ADEME
- Agir Tourisme Pays de la Loire

FLUX TOURISTIQUE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Le flux touristique est le déplacement des touristes dans un lieu donné à une période donnée. Il peut être mesuré à différentes échelles pour comparer les territoires, les lieux d'activité, les périodes etc...

EN SAVOIR PLUS

Le sur tourisme ou la sur fréquentation désigne un flux excessif de visiteurs entraînant des effets néfastes sur les populations locales, les ressources naturelles, les sites historiques et la vie sauvage.

Des solutions existent pour atténuer la sur fréquentation et ses impacts négatifs. Elles consistent notamment à planifier une redirection des flux touristiques sur en dehors de la haute saison touristiques (gestion temporelle) et/ou dans des zones moins fréquentées (gestion spatiale).

LIENS UTILES

- [Gestion des flux touristiques en France](#)

EN ANJOU

- L'observatoire d'Anjou tourisme qui traite des milliers de données concernant les flux touristiques et permet de localiser les touristes et leurs déplacements :
- [Observatoire et veille](#)

GAZ À EFFET DE SERRE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Les gaz à effet de serre (abrégés GES) sont des gaz, majoritairement émis par les activités humaines (transports, habitat, chauffage, industrie, agriculture) qui s'accumulent dans la haute altitude et provoquent une élévation des températures, responsables du réchauffement climatique observé à l'échelle de la planète.

EN SAVOIR PLUS

Si certains gaz à effet de serre sont d'origine naturelle (vapeur d'eau par exemple), d'autres sont issus des activités humaines, dont les principaux sont :

- Le dioxyde de carbone (CO₂) émis par la combustion d'énergie fossile et la déforestation,
- Le protoxyde d'azote (N₂O) lié notamment à l'usage d'engrais,
- Le méthane (CH₄) émis par les décharges et l'élevage principalement

Les conséquences du réchauffement climatique, induit par la concentration de gaz à effet de serre, sont nombreuses : modification des régimes de pluviométrie, évolution du nombre de jours estivaux, évènements climatiques extrêmes, inadaptation des espèces...

Pour définir des trajectoires de réduction des émissions, de plus en plus d'organisations réalisent un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES).

LIENS UTILES

- Définition gaz à effet de serre : <https://www.notre-environnement.gouv.fr/rapport-sur-l-etat-de-l-environnement/themes-ree/defis-environnementaux/changement-climatique/comprendre-le-changement-climatique/article/qu-est-ce-qu-un-gaz-a-effet-de-serre?lien-ressource=5271&ancreretour=lireplus%3Fglossarise%3D2507>
- BEGES du tourisme en France (Ademe, 2021) présenté par la plateforme Tourisme en transition : <https://tourisme-en-transition.fr/bilan-ges-tourisme-en-france/>

EN ANJOU

- Plan départemental visant à réduire les émissions de GES de l'activité tourisme : <https://www.partenaires-tourisme-anjou.fr/wp-content/uploads/2023/01/TDS-PUBLIC-TRANSITION-ENERGETIQUE.pdf>

VOIR AUSSI

- PCAET – Plan Climat Air Energie Territorial

GREENWASHING

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Désigne le fait pour une entreprise ou une organisation touristique de promouvoir des pratiques ou des prestations comme étant respectueuses de l'environnement alors que ces revendications sont exagérées, trompeuses ou mêmes fausses. Le greenwashing peut tromper le visiteur, lui mentir et induire une image négative de la destination et de ses acteurs.

EN SAVOIR PLUS

Afin de déterminer si une allégation est fiable, c'est-à-dire si elle n'est pas trompeuse ou de nature à induire en erreur, il est nécessaire de vérifier que l'information délivrée est claire, proportionnée, dénuée d'ambiguïté et justifiée grâce à des éléments précis et mesurables. Elle doit également être fondée sur des preuves scientifiques ou des méthodes reconnues.

Pour veiller à cette mise en œuvre, l'entreprise ou organisation touristique peut se faire accompagner pour mettre en place une démarche globale et reconnue (labels ou certifications).

LIENS UTILES

- [Le guide anti-greenwashing de l'ADEME](#)
- [Gouvernement - allégations environnementales](#)
- [Le site de la communication responsable de l'ADEME](#)

EN ANJOU

- Anjou tourisme s'est engagé auprès de l'ONU à travers [la démarche globale Passeport Vert](#) pour impulser et mettre en œuvre une politique de développement d'un tourisme durable en lien avec les territoires et les acteurs du 49.
- Anjou tourisme s'est engagé dans [le label Afnor RSE](#)
- Valorisation sur le site d'Anjou tourisme des prestataires engagés dans [un label écoresponsable](#) reconnu (Clé verte, écolabel Européen)

HOSPITALITÉ

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

L'hospitalité consiste à souhaiter la bienvenue à un visiteur, invité ou étranger et à lui apporter du confort. Il s'agit d'un mélange de gentillesse, de simplicité, de confiance, d'aide et d'écoute afin d'offrir à celui-ci un accueil de qualité lui permettant de se sentir « chez lui, loin de chez lui ».

LIENS UTILES

- [Ressources de la MONA pour améliorer l'hospitalité sur son territoire](#)
- <https://www.tourisme-espaces.com/doc/11310.nouveau-dossier-accueil-hospitalite-touristique.html>

EN ANJOU

- [Formations "Les Rencontres des porteurs de projets"](#)
- [Le classement des meublés de tourisme.](#)
- Liste des futurs ambassadeurs marque

INACTION (TRIANGLE DE L')

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Situation de blocage collectif où chacun pointe du doigt les responsabilités des autres. Chaque camp (politique, entreprises, individus) rejette la faute d'un état de fait (le réchauffement climatique, la réduction des déchets, etc.) sur un autre groupe et justifie ainsi son inaction.

Attribuer la responsabilité aux autres ne permet pas l'action : en se disant que nous n'allons pas avoir beaucoup d'impact, nous nous autorisons à ne rien faire permettant de nous dédouaner de nos propres responsabilités en rejetant la faute sur les autres.

EN SAVOIR PLUS

Schéma du triangle de l'inaction à rajouter



LIENS UTILES

- 10 min pour cadrer un débat "Maintenant on fait quoi ?"

INCLUSION

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

L'inclusion est l'action d'inclure quelque chose dans un tout, elle désigne aussi le résultat de cette action.

Elle concerne les secteurs économiques, sociaux, culturels et politiques de la société. Les leviers d'actions les plus courants concernent :

- L'accès aux infrastructures et aux services sociaux,
- Un système redistributif pour réduire la pauvreté
- La reconnaissance du travail non rémunéré
- La réduction du chômage de longue durée
- La valorisation de manière égale de toutes les populations et communautés
- L'alphabétisation et l'éducation

EN SAVOIR PLUS

L'inclusion et l'intégration sont deux notions différentes relatives à la participation sociale. Avec l'intégration sociale, c'est la personne qui doit s'adapter à la société qui, elle, ne change pas. Si elle espère s'intégrer, la personne doit se normaliser, faire l'effort de s'ajuster au système existant. L'inclusion cherche au contraire à transformer la société. Elle vise à lever les obstacles de l'accessibilité pour tous aux structures ordinaires d'enseignement, de santé, d'emploi, de loisirs, etc.

Dans le tourisme, cela se traduit par le développement de politiques sociales de droit au départ en vacances ou par la mise en place de tarifs adaptés au quotient familial afin de favoriser un tourisme accessible au plus grand nombre.

LIENS UTILES

- UNAT
- ANCV
- [Pass Colos du gouvernement](#)

EN ANJOU

- Politique sociale de la Turmelière

VOIR AUSSI

- ACCESSIBILITÉ (Handicap)

INDICATEURS

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

L'indicateur, ou un ensemble d'indicateurs, permet de mesurer méthodiquement un résultat, une évolution ou une situation. Ainsi, l'indicateur peut être quantitatif (basé sur des éléments chiffrés) ou qualitatif (lorsqu'il se rapporte à des appréciations).

EN SAVOIR PLUS

Un indicateur de performance (ou KPI : key performance indicator) est une mesure quantitative permettant de suivre la progression d'une équipe ou organisation au regard d'objectifs clés. Pour être efficaces, les indicateurs de performance doivent être à la fois spécifiques et mesurables. Les indicateurs de performance servent à établir les objectifs que l'équipe veut atteindre et l'échéance visée, ainsi qu'à préciser la façon dont sera mesuré leur accomplissement.

Un bon KPI comprend :

- Une mesure
- Une cible
- Une source de données
- Fréquence des rapports

LIENS UTILES

- [Qu'est-ce qu'un indicateur de performance ?](#)
- [ADEME – Quels indicateurs de suivi mettre en place ?](#)

EN ANJOU

- Renvoi vers la publication de notre rapport annuel

VOIR AUSSI

- RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES – RSE

INTER-MODALITÉ

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

L'utilisation de plusieurs modes de transport (au moins deux) au cours d'un même trajet pour les marchandises ou les voyageurs.

EN SAVOIR PLUS

L'intermodalité se distingue de la plurimodalité, définie par l'existence d'un choix entre au moins deux modes de transport pour effectuer un déplacement. Elle diffère également de la multimodalité où le cheminement du voyageur n'est ni organisé ni balisé par les opérateurs, et où l'interconnexion n'est alors pas garantie.

L'intermodalité s'appuie sur 3 piliers : les pôles d'échanges (infrastructures physiques), l'information du voyageur, des titres de transports combinés.

(Source : Wikipédia)

EN ANJOU

- Les parkings relais aux extrémités de la ligne de tramway qui permettent de combiner voiture et tramway (pour éviter les bouchons en centre-ville et faciliter ses déplacements et stationnements).
- Réservations du train de La Loire à vélo

VOIR AUSSI

- ÉCOMOBILITÉ (ALTERNATIVE, DOUCE, ACTIVE...)

LABELS (ÉCORESPONSABLES)

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Un label écologique, aussi appelé « label environnemental », est un gage de qualité ayant pour but de certifier qu'un acteur ou un produit a un impact réduit sur l'environnement. Pour obtenir un label environnemental, il est impératif de répondre à un cahier des charges contrôlé par un organisme tiers.

EN SAVOIR PLUS

Un label environnemental est non seulement un repère pour le consommateur afin d'identifier des produits (biens ou services) plus respectueux de l'environnement, mais également un outil de promotion et d'écoconception pour les fabricants et distributeurs.

Plusieurs réalités distinctes :

- Les labels contrôlés ou certifiés par un organisme tiers indépendant sur la base d'un cahier des charges
- Les labels conformes à la norme ISO 14024 : aussi appelés Ecolabel

LIENS UTILES

- <https://www.tourisme-durable.org/tourisme-durable/ressources-1/item/1680-guide-des-demarches-de-labellisation-pour-un-tourisme-durable>
- [Gouvernement – Les labels environnementaux](#)
- [ADEME – Sélection de labels environnementaux par catégorie de produits](#)

EN ANJOU

- [Les hébergements écoresponsables en Anjou](#)
- [La liste des labels écoresponsables sélectionnés par Anjou Tourisme](#)

NOUVEAUX RÉCITS

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Le concept des nouveaux récits émerge du postulat que ce qui constitue l'imaginaire et la culture moderne influence nos modes de vies, aujourd'hui incompatibles avec la préservation de l'environnement. Il est donc nécessaire de renouveler nos représentations sociales et nos imaginaires collectifs à travers de nouveaux récits présentant une sobriété désirable et une résilience solidaire.

EN SAVOIR PLUS

Les nouveaux récits font partie de la communication responsable. En effet, la communication responsable aide à décrypter les évolutions de la société mais elle peut aussi accompagner et impulser des changements de comportements grâce aux nouveaux récits en proposant de nouvelles représentations montrant des transitions possibles et désirables.

LIENS UTILES

- [Les nouveaux récits pour relever les défis sociaux et écologiques](#)
- [La fresque des nouveaux récits](#)
- [La fabrique du futur](#)
- [Communication responsable - Les nouveaux récits - ADEME](#)

NUMÉRIQUE RESPONSABLE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Le numérique responsable est une démarche d'amélioration continue visant à réduire l'empreinte environnementale et la fracture sociale des technologies de l'information et de la communication.

Les enjeux s'articulent autour de 3 points clés :

- Mettre en œuvre une sobriété numérique en tenant compte des impacts environnementaux dans la conception et le choix des outils utilisés = écoconception des sites web
- Construire une communication accessible en prenant en compte l'expérience utilisateur = contrastes des couleurs, lecteur d'écran...)
- Mettre en œuvre une communication numérique éthique (collecte, protection et stockage des données personnelles)

EN SAVOIR PLUS

Nous assistons à une accélération réglementaire de plus en plus perceptible afin de faire converger transition numérique et transition écologique, cf. Loi du 15 novembre 2021 n° 2021-1485 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France et à responsabiliser tous les acteurs du numérique : consommateurs, professionnels du secteur et acteurs publics.

Par ailleurs, de nombreux référentiels permettent de guider le développement de services numériques "responsables" :

- RGEN = Référentiel général d'écoconception de service numérique
- RGAA = Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité
- RGPD = Règlement général sur la protection des données

LIENS UTILES

- [Labellisation Numérique Responsable](#)
- [MOOC de 30 min de sensibilisation au numérique responsable](#)

EN ANJOU

- Anjou tourisme a l'ambition de tendre vers une communication numérique plus frugale, qui choisit scrupuleusement ses outils, ses données et médias sociaux pour cibler et s'adresser efficacement à ses publics, afin d'engager une transformation numérique durable pour servir la performance économique du territoire.

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL – PCAET

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un projet territorial de transition énergétique et écologique ayant pour objectif de :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire pour lutter contre le changement climatique (volet "atténuation") ;
- Adapter le territoire aux effets du changement climatique, afin d'en diminuer les impacts économiques, sociaux, sanitaires, etc. (volet "adaptation") ;
- Améliorer la qualité de l'air, afin de préserver la santé des habitants du territoire.

Source : ADEME

EN SAVOIR PLUS

Le PCAET représente un cadre d'engagement pour le territoire. C'est une démarche de planification, à la fois stratégique et opérationnelle, qui concerne tous les secteurs d'activité. Ainsi, il a pour vocation de mobiliser tous les acteurs économiques, sociaux et environnementaux en étant porté par une collectivité qui impulse la dynamique et coordonne le plan.

LIENS UTILES

- [PCAET et démarche Territoire Engagé Transition Ecologique, un duo gagnant – ADEME](#)
- [Le plan climat-air-énergie territorial \(PCAET\) - CEREMA](#)

EN ANJOU

- [PCAET Mauges Communauté](#)
- [PCAET Pôle Métropolitain Loire Angers](#) (Communauté Urbaine Angers Loire Métropole et les Communauté de communes Anjou, Loir et Sarthe et Loire Layon Aubance)
- [PCAET Agglomération du Choletais](#)
- [PCAET Saumur Val de Loire](#)
- [PCAET Baugeois Vallée](#)
- [Plan climat - Vallées du Haut Anjou](#)
- [PCAET Pays de l'Anjou Bleu](#)

PRÉSERVATION

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

La préservation consiste à protéger un lieu, une espèce animale ou végétale ou un cadre de vie d'un danger ou d'un changement qui sera susceptible d'altérer sa qualité de façon temporaire ou permanente.

EN SAVOIR PLUS

- Deux objectifs de développement durables (ODD) de l'ONU sont dédiés à la préservation : ODD 14 vie aquatique et ODD 15 vie terrestre.
- Le tourisme est lié à la création de nombreux dispositifs relatifs à la préservation tels que la loi littorale, l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO ou encore aux monuments historiques.

LIENS UTILES

- PNR - <https://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/le-parc-naturel-regional-loire-anjou-touraine>
- Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) de l'Anjou
- LPO - <https://www.lpo.fr/>

EN ANJOU

- RDV Nature en Anjou - <https://www.maine-et-loire.fr/actualites/agenda/rdv-nature-anjou>
- Odysea - préservation de la Loire
- Mystère des Faluns pour la mise en valeur d'un lieu patrimonial et naturel
- Bioparc : préservation des espèces menacées

VOIR AUSSI

- ÉCOTOURISME

PROXIMITÉ (Tourisme de)

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Le tourisme de proximité désigne donc les visites et voyages dans un périmètre local autour de son domicile réalisable dans un temps court. Partage de valeurs communes et de pratiques locales (circuit court, locavore...), le tourisme de proximité favorise les relations humaines.

EN SAVOIR PLUS

- un plaisir facile et immédiat Le tourisme de proximité peut répondre à plusieurs dimensions :

- Proximité spatiale : moins de 50 km, moins de 250km
- Proximité temporelle : 1 à 2 heures de trajet
- Proximité culturelle & identitaire : ma région, local
- Proximité affective : ensemble, entre nous, en famille

Il est considéré comme un axe central des politiques en faveur d'un développement territorial durable :

- Vecteur de vitalité économique
- Réduction de l'empreinte carbone du tourisme
- Tourisme social : accès aux vacances pour tous

Il est associé à plusieurs valeurs positives :

- un tourisme "nouvelle génération"
- un rapport apaisé au temps, à l'espace, à la contrainte financière
- un retour au simple, au vrai, à portée de main mais qu'on a oublié
- une expérience touristique riche en émotions et sensations, à partager
- un concentré de vacances

(Source ATOU France)

EN ANJOU

- Depuis 2020, Anjou tourisme a lancé une campagne « Offrez l'Anjou » dont l'objectif est de proposer pendant les fêtes de fin d'année des « coffrets cadeaux » composés de séjours insolites et sur mesure en Anjou.

VOIR AUSSI

- SLOW TOURISME
- DÉVELOPPEMENT LOCAL

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES – RSE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement se traduisant par un comportement éthique et transparent qui :

- Contribue au développement durable, à la santé et au bien-être de la société
- Prend en compte les attentes des parties prenantes
- Respecte les lois en vigueur et qui est en accord avec les normes internationales de comportement
- Est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations

(Source : ISO 26000)

Elle est définie par la commission européenne comme l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes. La RSE est la déclinaison opérationnelle des objectifs de développement durable de l'ONU, appliqués à l'échelle d'une entreprise ou d'une organisation.

EN SAVOIR PLUS

Le RSE fait l'objet d'une norme internationale, la norme ISO 26000, construite autour de 7 questions centrales :

La gouvernance de la RSE – les droits humains – les relations et conditions de travail – la protection de l'environnement – la loyauté des pratiques – les questions relatives aux consommateurs – les communautés et le développement local.

On parle aussi de RSO pour les organisations.

LIENS UTILES

- <https://www.strategie.gouv.fr/actualites/presentation-de-plateforme-rse>
- <https://www.iso.org/fr/iso-26000-social-responsibility.html>

EN ANJOU

- Anjou Tourisme a été labellisé en janvier 2023 « Engagé RSE » par l'AFNOR : <https://www.partenaires-tourisme-anjou.fr/wp-content/uploads/2023/01/CP-Engage-RSE.pdf>
- L'Abbaye royale de Fontevraud fut le premier monument historique à obtenir la labellisation « Engagé RSE » en 2014.

- Destination Angers est certifié ISO 20121 depuis mars 2023 pour sa démarche RSE dans le management responsable de l'organisation et de l'accueil d'événements.

VOIR AUSSI

- DÉVELOPPEMENT DURABLE
- INDICATEURS

SLOW TOURISME

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Le slow tourisme, c'est l'art de voyager tout en prenant son temps, de s'imprégner pleinement de la nature qui nous entoure et de la richesse du patrimoine. C'est privilégier les rencontres, savourer les plaisirs de la table, avec le souci du respect du territoire et de ses habitants.

(Source : Slow tourisme Lab)

EN SAVOIR PLUS

Inspiré du concept de la slow food, le slow tourisme est un état d'esprit qui repose sur quatre piliers :

- Expérimenter un tourisme plus riche et authentique : participation active du visiteur, découverte par les sens des patrimoines naturels et culturels, rencontres et partages, activités uniques.
- Prendre le temps de découvrir une destination : avec des temps choisis, personnels, favoriser les rythmes lents, les temps de bien-être, de détente, de ressourcement, de méditation ou encore de respiration.
- Favoriser les mobilités douces : pour les transports en transit et sur place : transports collectifs, co-voiturage, vélo ou marche.
- Pratiquer une forme de tourisme durable : protection et valorisation raisonnée des patrimoines par la sensibilisation à la biodiversité, aux ressources disponibles, valorisation des produits locaux et usage de produits respectueux de l'environnement.

(Source : Slow tourisme Lab)

LIENS UTILES

Pour accompagner le développement du slow tourisme en France, la DGE propose une boîte à outils destinée aux prestataires et porteurs de projets touristiques. Cette boîte à outils, qui contient des tutoriels, vise à accompagner la transition d'activités et d'acteurs vers le slow tourisme :

<https://www.entreprises.gouv.fr/fr/tourisme/developpement-et-competitivite-du-secteur/slow-tourisme-france>

VOIR AUSSI

- PROXIMITÉ (Tourisme de)
- DÉVELOPPEMENT LOCAL

SOBRIÉTÉ

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

La sobriété est une démarche de réduction des consommations superflues qui s'organise par une hiérarchisation des besoins qui peut s'exercer au niveau individuel ou s'organiser au niveau collectif.

(Source : Association Négawatt)

Le terme de sobriété est à nuancer de la résilience régulièrement définie comme la « *capacité à réussir, à vivre et à se développer positivement, de manière socialement acceptable en dépit du stress ou d'une adversité qui comporte normalement le risque grave d'une issue négative* »

(Source : Cyrulnik, 1999)

EN SAVOIR PLUS

Négawatt décrit 4 leviers de mise en œuvre de la sobriété :

- Sobriété structurelle, qui consiste à créer, dans l'organisation de l'espace ou de nos activités, les conditions d'une modération de notre consommation (par exemple l'aménagement du territoire en vue de réduire les distances à parcourir pour accéder au travail) ;
- Sobriété dimensionnelle, qui concerne le bon dimensionnement des équipements par rapport à leurs conditions d'usage (par exemple l'utilisation de véhicules adaptés, en poids, volume et puissance, aux usages de déplacement) ;
- Sobriété d'usage, qui porte sur la bonne utilisation des équipements en vue d'en réduire la consommation (par exemple l'extinction des veilles ou la limite de vitesse sur la route, ou l'extension de la durée de vie des équipements) ;
- Sobriété conviviale, qui relève d'une logique de mutualisation des équipements et de leur utilisation (par exemple les formules d'autopartage, ou l'encouragement à la cohabitation dans les logements ou les espaces de travail).

La théorie du Donut est un modèle de développement durable développée par l'économiste Kate Raworth en 2014. Elle prend en compte deux limites indispensables à l'atteinte des besoins humains de base et à la préservation de l'environnement :

- Un plancher social qui constitue le socle vital pour chaque être humain, les besoins de base qui doivent être assouvis (faim, soif, éducation, etc.)
- Un plafond environnemental qui ne doit pas être franchi sous peine de causer des dégâts irréversibles à notre environnement (tels que le changement climatique ou la destruction d'écosystèmes)

Le “donut” se retrouve alors entre ces deux limites : c'est un espace dans lequel l'humanité peut assouvir tous ses besoins, dans le respect de ce que la planète est capable de supporter.

LIENS UTILES

- <https://youmatter.world/fr/tourisme-durable-ecologique-solidaire-sobriete/>
- Site ATD sur les bonnes pratiques du tourisme durable
- La théorie du donut : <https://www.oxfamfrance.org/actualite/la-theorie-du-donut-une-nouvelle-economie-est-possible/>

TRANSPARENCE

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Qualité d'une entreprise/organisation à donner l'accès à tout public, aux données, pratiques et interdépendances dans tous ses domaines d'activités.

EN SAVOIR PLUS

Le rapport RSE d'une entité constitue l'outil de la transparence pour l'entreprise ou l'organisation vis-à-vis de ses parties prenantes. D'une façon globale, le rapport RSE fait mention de l'ensemble des informations concernant la responsabilité sociale d'une société dans une optique de transparence de l'entreprise.

EN ANJOU

- Anjou tourisme publie son rapport RSE afin d'être transparent sur la politique menée au sein de l'agence ([Lien à mettre](#))

VOIR AUSSI

- RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES – RSE